

## FICHE DE POSTE « ENSACF 22-23\_CDD\_TPCAU »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2022-2023

Recrute : un.e enseignant.e pour 90 heures

Enseignant.e contractuel.le

Champ disciplinaire : TPCAU

### 1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

#### ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

#### EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée trans-scalaire**, et **expérimentation**.

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée trans-scalaire et plus largement la **culture des interdépendances**. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, *design build*, réhabilitation de l'existant par les stratégies du *low-tech*, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

## 2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner le projet architectural et urbain dans le champ TPCAU en master, au sein du Domaine d'Etudes EVAN. Ses missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et de l'implication dans les instances à l'ENSACF.

Les enseignements prévus sont les suivants :

### Cycle Master

Les enseignements proposés sont déployés sur les semestres 9 et 10 du Domaine d'Etudes EVAN (Entre Ville Architecture et Nature) et visent à compléter l'encadrement pédagogique dispensé aux étudiants de Master 2 au sein d'une équipe pédagogique constituée.

L'approche pédagogique du domaine d'étude **EVAN** est nourrie par les métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte. Alors que les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques, la profession elle-aussi se reconfigure et se réinvente. La position adoptée est que l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité (culture du projet, références disciplinaires propres, capacité à entrelacer des échelles spatiales et temporelles, à penser ensemble le matériel et le culturel, etc.) et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

> <https://evan-ensacf.com/>

Quatre aspects traversent l'ensemble des enseignements du DE :

. Face à la montée en force des phénomènes d'homogénéisation des territoires, l'architecte aujourd'hui se trouve en charge d'adopter une intelligence située.

. Le second aspect tient à développer une capacité, chez les étudiants, à composer avec les préexistences.

. Le troisième aspect de l'évolution contemporaine tient à la diversification des pratiques de l'architecture. Que veut-dire être architecte aujourd'hui ?

. Enfin la montée en puissance de la recherche en architecture invite à ne plus considérer cette activité comme annexe du projet mais comme indissociablement articulée à la démarche de conception.

### Quadriennal 2022-2025

EVAN propose d'investir et d'échantillonner le Massif Central au travers de quatre thématiques successives : Lithosphère-2022, Biosphère-2023, Hydrosphère-2024 et Atmosphère-2025.

Le **master 2** s'intéresse aux situations urbaines et métropolitaines du Massif Central en privilégiant les espaces de marges et de marginalité, les situations d'entre qu'il s'agisse des espaces péri-urbains, des campagnes urbanisées, des situations de paupérisation, des territoires en friches et en déprise, là où il convient de ré-interroger la manière de penser l'urbanisme par réparation, reconversion, soustraction ou addition... La raréfaction des ressources comme du foncier, l'épuisement des sols, la perte de biodiversité, la gestion des risques, la nécessaire frugalité énergétique, la relocalisation agricole et alimentaire, la lutte contre la ségrégation spatiale,... sont autant de défis qui invitent à réinventer la manière de penser l'urbanisme et ses outils pour contribuer aux changements de paradigme.

L'année universitaire 2022-23 sera consacrée au territoire de la Vallée de l'Ondine (St Etienne Métropole): quelle place dans le récit métropolitain pour un territoire post-minier aux portes du PNR du Pilat, support de successives politiques de reconversion industrielle?

Le master 2 invite les étudiants à apprécier collectivement les enjeux et perspectives d'un territoire, à s'emparer de manière autonome des questions contemporaines par un récit d'anticipation support d'une stratégie de transformation territoriale par le projet transcalaire : Semestres 9 et 10 sont pensés conjointement : des architectures territoriales aux territoires de l'Architecture.

### **> SEMESTRE 9 - UE 9.1 : EVAN- Architectures territoriales (30 h TD)**

#### **Objectifs :**

- 1- Savoir interpréter une situation territoriale complexe, en dégager les énergies actives, aussi bien en terme de ressources que de résistances, les associer dans un projet transcalaire.- Savoir identifier des périmètres d'intervention, la nature des limites, l'intensité des assemblages urbains, le dosage et la mixité des programmes.
- 2- Être capable de problématiser, classifier les situations urbaines rencontrées dans ce qu'elles peuvent contenir de générique et de spécifique, en les référençant.
- 3- Agir en proposant des dispositifs paysagers, urbains architecturaux, qui, à la fois intègrent les héritages et soient porteur d'une dynamique de transformation et régénération des milieux en lien avec les questions contemporaines.

Thèmes convoqués: équilibres territoriaux / rapport urbanité-vivant / mobilités, polarités, intensités / transformation des héritages / régénération des milieux habités / économie des sols et des moyens / mixité des usages et des programmes / construction des territoires publics / optimisation des ressources naturelles / projet paysager et génie civil environnemental / outils, méthodes et processus du projet.

Le semestre est structuré en **3 séquences**

#### **1. HERITAGES / PRE- EXISTANCES : Enquêter / Confronter / Problématiser**

La **Séquence 1** privilégie l'enquête comme mode opératoire et doit permettre via un arpentage à distance (Intensif semaine 1) puis in-situ du territoire (immersif 1), via le *Learning from* d'un ailleurs mis en résonance (voyage d'étude en Wallonie), de mettre en exergue les héritages, les permanences et les ruptures et d'identifier des leviers d'action et de transformation d'un territoire. La lithosphère (thème 1 de la Quadriennale) est une clef d'entrée de lecture et décryptage du

territoire qui invite à s'intéresser aux strates autant qu'aux stratifications (processus de constitution des strates), à considérer donc les sols hérités de l'entité métropolitaine à l'étude dans toute leurs épaisseurs géologique, historique, sociologique, etc.

## 2. ANTICIPATION : Faire récit

La **Séquence 2** s'appuie sur la connaissance et l'expertise conduite, sur les problématiques identifiées autant que sur l'incertitude qui a envahi y compris notre discipline pour construire un récit fédérateur, à même d'anticiper la transition et les transformations nécessaires. Ce récit d'anticipation peut s'appuyer autant sur des permanences identifiées qu'il conviendrait de conforter ou réactiver, sur un réel contemporain éprouvé que sur une utopie. Le récit doit permettre d'articuler les échelles, les temporalités et les espèces et identifier des terrains de jeu (une figure territoriale, des fragments, ...), de construire une stratégie et de programmer les transitions.

## 3. ANCRAGES : Faire commun

La **Séquence 3** pose la question du commun et entend à la fois construire les sols publics nécessaires à l'émergence d'un territoire public, créer les conditions d'accueil des différents programmes et penser le processus et le phasage des transitions souhaitées.

L'enseignant.e interviendra à raison de 30h dans la séquence 2 du semestre. Il participera avec ses collègues à l'encadrement du projet architectural et urbain.

### > SEMESTRE 10 - UE 10.1 : EVAN- Territoires de l'architecture (60h TD)

#### Objectifs :

- 1- Développer les stratégies territoriales, les dispositifs architecturaux et paysagers établis au semestre 9 au travers de rapprochements thématiques, d'innovations programmatiques, de réflexions sur les modes de vie. Associer de manière simple le lien au grand territoire, le rapport au sol et à la topographie et les options constructives. En particulier, le choix des matériaux a un rapport avec les ressources territoriales
- 2- Montrer que les enjeux environnementaux participe d'une démarche intégrée au projet : choix du site, choix des matériaux, de l'implantation, équilibre entre l'effort technique et l'effet architectural, caractère mutable des espaces et des programmes, rapport entre architecture et éléments naturels, etc.
- 3- Construire un projet et une pensée critiques vis-à-vis des enjeux culturels et esthétiques de l'architecture au travers d'un argumentaire cultivé et engagé. En particulier, quelle architecture contemporaine dans les territoires en marge ? Envisager les transformations des lieux habités au travers de la dialectique qui s'installe entre la géométrie, le dessin et les mises en œuvre.

Thèmes convoqués: équilibres territoriaux / rapport urbanité-vivant / mobilités, polarités, intensités / transformation des héritages / régénération des milieux habités / économie des sols et des moyens / mixité des usages et des programmes / construction des territoires publics / optimisation des ressources naturelles / projet paysager et génie civil environnemental / outils, méthodes et processus du projet / structure et paysage / Rapport territoires et matières /

Le semestre est structuré en 3 séquences dans la continuité des séquences du semestre 9 :

## 4. DISPOSITIFS CONSTRUITS : Transformer les lieux

En s'appuyant sur les dispositifs territoriaux et les programmes établis lors de la séquence 3, la **Séquence 4** établit les articulations précises entre les objets infrastructuraux et les objets architecturaux, qu'ils soient construits ou transformés. Sur les bases des outils fondamentaux de l'architecte, le plan et la coupe, les qualités spatiales des lieux transformés se construisent autour de la mise en relation entre paysage et structure, entre structure et formes, entre structure et matière, entre sols et élévations, etc. Il s'agit également de comprendre que la dimension et la

géométrie des lieux sont en rapport avec l'histoire des territoires, la structuration des filières, les précautions environnementales et économiques des projets, etc. La mise en forme du projet, la conception des dispositifs construits sont indissociables des questions territoriales, qu'elles soient programmatiques, stratégiques ou sociales.

### **5. EXPERIENCE DES FORMES : développer le sens critique du projet**

La **Séquence 5** est à la fois le moment d'un développement du projet et l'occasion d'une prise de recul sur les architectures et les sols transformés, aussi bien dans leur démarche que dans leur résultat formel. Il s'agit de mener l'expérience des formes, de s'interroger sur la pertinence des processus de conception, des manières de penser l'architecture comme objet culturel dans un contexte de crises environnementales majeures. Il s'agit d'évaluer les profonds déplacements que connaissent les notions d'écriture architecturale, de « beau » architectural, de s'interroger sur la dialectique architecture située / architecture cultivée, sur la disparition progressive entre banal et exceptionnel, etc. Les questions architectoniques, les rapports entre structure, matière, enveloppe et formes donnent l'occasion de penser les modes constructifs contemporains comme une inscription dans l'histoire de la discipline, le passage du nécessaire au symbolique.

### **6. PROCESSUS DE FABRICATION : Mettre en œuvre et expérimenter la matière**

La **Séquence 6** est d'abord l'occasion d'un retour sur la stratégie développée plus tôt dans l'année de manière à mesurer si le développement du projet opéré à l'échelle des sites confirment ou déplacent les hypothèses stratégiques et programmatiques territoriales. Il s'agit également de penser l'Echelle 1, à ne pas comprendre dans son acception la plus stricte mais plutôt au sens des échelles de la main, de la fabrication. Il s'agit de poser la question de la responsabilité de l'architecte au regard de l'acte de construire comme une mutation du milieu habité, naturel ou transformé, une mise en forme de la matière, brute ou transformée. C'est également l'occasion de penser comme un projet en soi les conditions de la mise en œuvre de l'architecture : la pérennité des ouvrages, la technicité exigée, les conditions de travail, de pénibilité, de santé, les facilités de mise en œuvre, l'impact sur l'environnement naturel et social, etc. C'est enfin le moment de démontrer la valeur économique du projet, aussi bien au sens financier, patrimonial que sur le plan environnemental.

L'enseignant.e interviendra à raison de 60h dans les séquences 4 et 5 du semestre 10. Il.elle participera avec ses collègues à l'encadrement du projet architectural et urbain.

## **3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques**

Le.la candidat.e devra participer à séances d'atelier et jurys.

### **Attentes de l'ENSACF**

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

## 4. DESCRIPTIF DU PROFIL

### 1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement dans le champ TPACU ou VT au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l' « ici », tout autant que la capacité à le est à remettre en perspective au regard de territoires métropolitains (des « AILLEURS ») ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- Une pratique professionnelle réflexive de la conception qui articule projet et recherche ;
- Une maîtrise des processus conceptuels en à l'œuvre, suivant à différentes échelles.
- Un engagement dans un parcours recherche sera apprécié

### 2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Au sein du champ TPACU / des semestres 9 et 10 / du DE EVAN (Entre Ville Architecture et Nature)

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- architecte ou paysagiste

## 4. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le lundi 5 septembre 2022 à minuit**, à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

[ensacf@clermont-fd.archi.fr](mailto:ensacf@clermont-fd.archi.fr)

[helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr](mailto:helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr)

avec copie à

[david.robin@clermont-fd.archi.fr](mailto:david.robin@clermont-fd.archi.fr)

[boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr](mailto:boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr)

### Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnés (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3**. est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s le mardi 13 septembre 2022, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 8 septembre 2022.

#### **Des renseignements complémentaires peuvent être demandés**

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à :
  - [david.robin@clermont-fd.archi.fr](mailto:david.robin@clermont-fd.archi.fr) / [boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr](mailto:boris.bouchet@clermont-fd.archi.fr)
- sur le plan administratif à : [anne.gris@clermont-fd.archi.fr](mailto:anne.gris@clermont-fd.archi.fr)